

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 30 du 22 Octobre 2003 - 4 pages

COLZA : Stade B4 à B8

Altises - Tenthrèdes

Les **traitements** mixtes grosses altises - larves de tenthrèdes ont dû être **réalisés entre le 10 et le 15 Octobre**.

Il est maintenant ***trop tard*** *pour intervenir, la plupart des pontes de grosses altises ayant été effectuées.*

Pucerons verts et cendrés

Ils sont toujours peu capturés.

Dix à quinze jours après votre traitement altises, faites le point sur ces ravageurs dans vos différentes parcelles.

Une ***intervention*** *avec un* ***aphicide spécifique*** *ne sera indispensable que si vous atteignez* ***20 % de pieds porteurs****.*

Phoma

La progression de la maturation des périthèces reste lente, celle-ci n'atteint que 3,9 %.

Ne pas intervenir, voir prochains bulletins.

CEREALES : Stade levée à 1 feuille

Pucerons

A la tour, le vol reste de faible intensité.

Les indications du précédent bulletin restent valables ; surveillez les parcelles levées dès le retour de conditions climatiques plus favorables.

MAÏS

Diabrotica virgifera

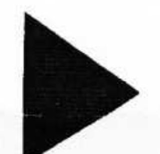
En 2003, au niveau national, des captures ont eu lieu en Ile de France (dans un rayon de 5 km autour de sites de piègeage de 2002) ainsi qu'en Alsace (voir bulletin du 07/08). Aucune capture n'a été observée dans les 31 sites de piégeage en Poitou-Charentes.
Au niveau européen de **nouveaux foyers ont été détectés en Belgique, aux Pays-Bas et en Angleterre**.

Sondages larvaires

La prospection **pyrale-sésamie** a été effectuée sur 252 parcelles : 92 en Charente-Maritime, 47 en Deux-Sèvres, 69 en Vienne et 44 en Charente.
Pour ces 3 derniers départements il s'agit de parcelles non traitées ; en Charente-Maritime environ la moitié de l'effectif a été protégée contre la sésamie. En raison de la précocité exceptionnelle de la récolte, le nombre de parcelles observées est en légère diminution.
Il est précisé que la **cartographie** basée sur des moyennes cantonales **permet de dégager des tendances**, par contre elle ne peut prendre en compte toutes les situations particulières(semis très tardifs pour la sésamie, parcelles isolées ...). Les commentaires relatifs à l'évolution des populations larvaires intègrent le fait que le nombre de parcelles observées par canton est irrégulier.

PYRALE

Remarque préliminaire
Alors que la région est considérée comme une zone à une génération de pyrale avec une seconde génération très partielle, **les observations ont montré qu'en 2003, la seconde génération était complète et qu'une troisième génération très partielle était présente.** Le second vol a commencé vers le 16-20 juillet en boîtes d'élevage et les larves de très petite taille observées en septembre correspondaient en fait à une troisième génération partielle.
Cette situation exceptionnelle est la conséquence des températures anormalement élevées observées pratiquement de fin mai à fin août ; elle ne modifie pas le mode d'interprétation de la cartographie. Globalement une augmentation des infestations larvaires est constatée.



COLZA
Pucerons : A surveiller
MAÏS
Pyrale, Sésamie : Bilan et cartographie

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail : srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470





En Charente-Maritime, les populations sont en légère progression mais restent faibles.

En Deux-Sèvres, la **progression de l'infestation est assez nette**.
Le secteur Sud-Est du département est à considérer comme une zone à risque élevé pour la prochaine campagne (à part le canton de Sauzé-Vaussais).

En Charente, **une augmentation des populations larvaires** est également notée.
Le quart Sud-Est du département a un niveau d'infestation justifiant la prise en compte du risque pyrale ; par contre, dans le grand quart Nord-Ouest de la Charente, c'est la lutte contre la sésamie (en 2 interventions) qui devra être mise en oeuvre.

En Vienne, **les niveaux d'attaque ont progressé**. Les populations restent faibles dans le tiers Sud-Est du département ; dans les autres secteurs, la pyrale sera à prendre en compte, en priorité dans les situations les plus exposées (non labour...).

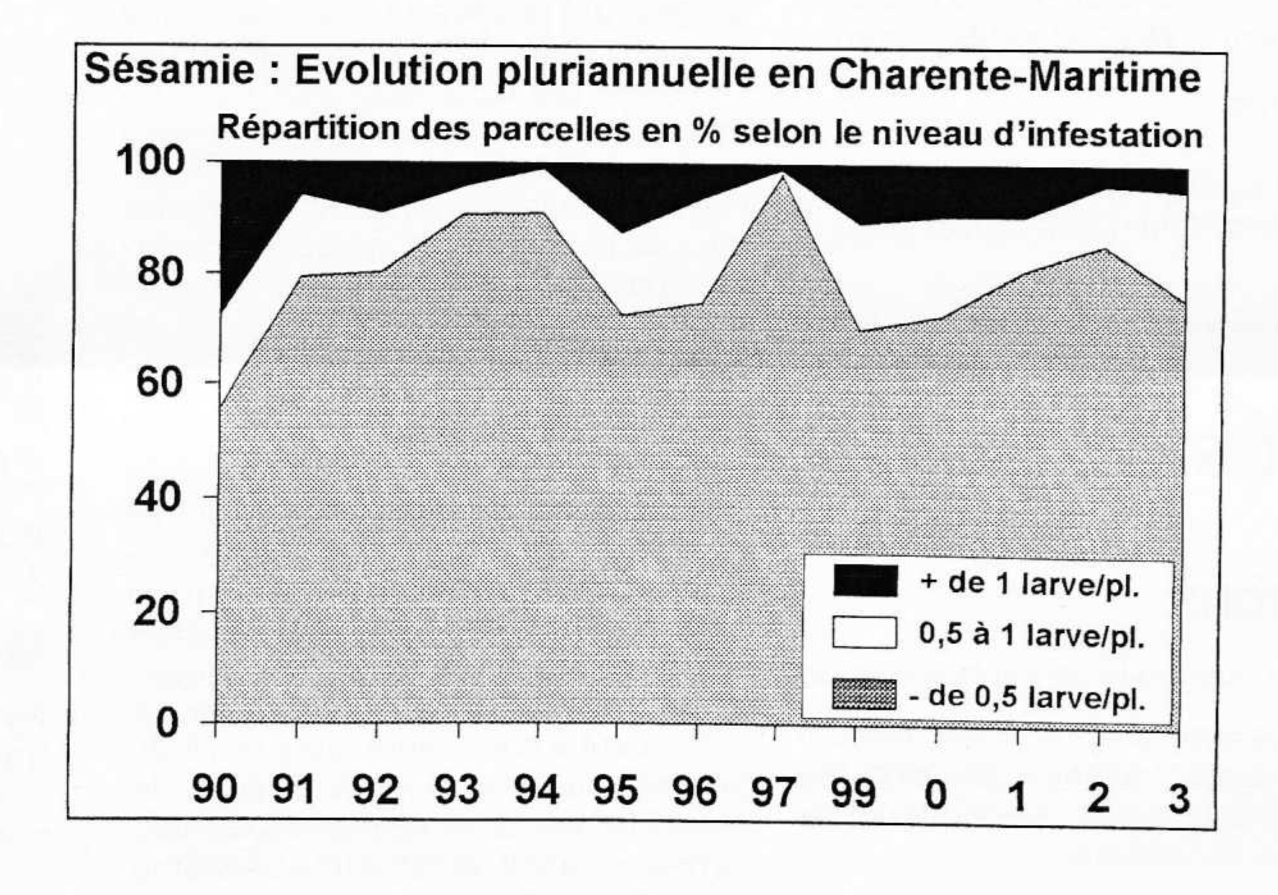
SESAMIE

En Charente-Maritime, une **augmentation sensible** des infestations est notée. Cette situation est comparable à celle de la récolte 2000 comme le montre le graphe ci-dessous.
La sésamie est peu présente dans le nord-est du département (en limite de la Vendée). Les autres secteurs, et notamment les **zones habituelles**, (sud et ouest) sont caractérisés par des moyennes cantonales **assez fortes** (0,2 à 0,5 larve par plante et parfois plus de 0,5).
Ces résultats confirment que la **maîtrise raisonnée de la sésamie** (en première génération) reste un objectif prioritaire dans ce département.

En Charente, une **progression marquée** du niveau d'infestation est notée (43 % des parcelles dans la classe inférieure à 0,2 contre 93 % en 2002). Un grand quart nord ouest du département est caractérisé par des moyennes cantonales supérieures à 0,2 (et parfois 0,5). Dans le sud du département la sésamie est présente mais les niveaux d'attaque sont en général faibles.

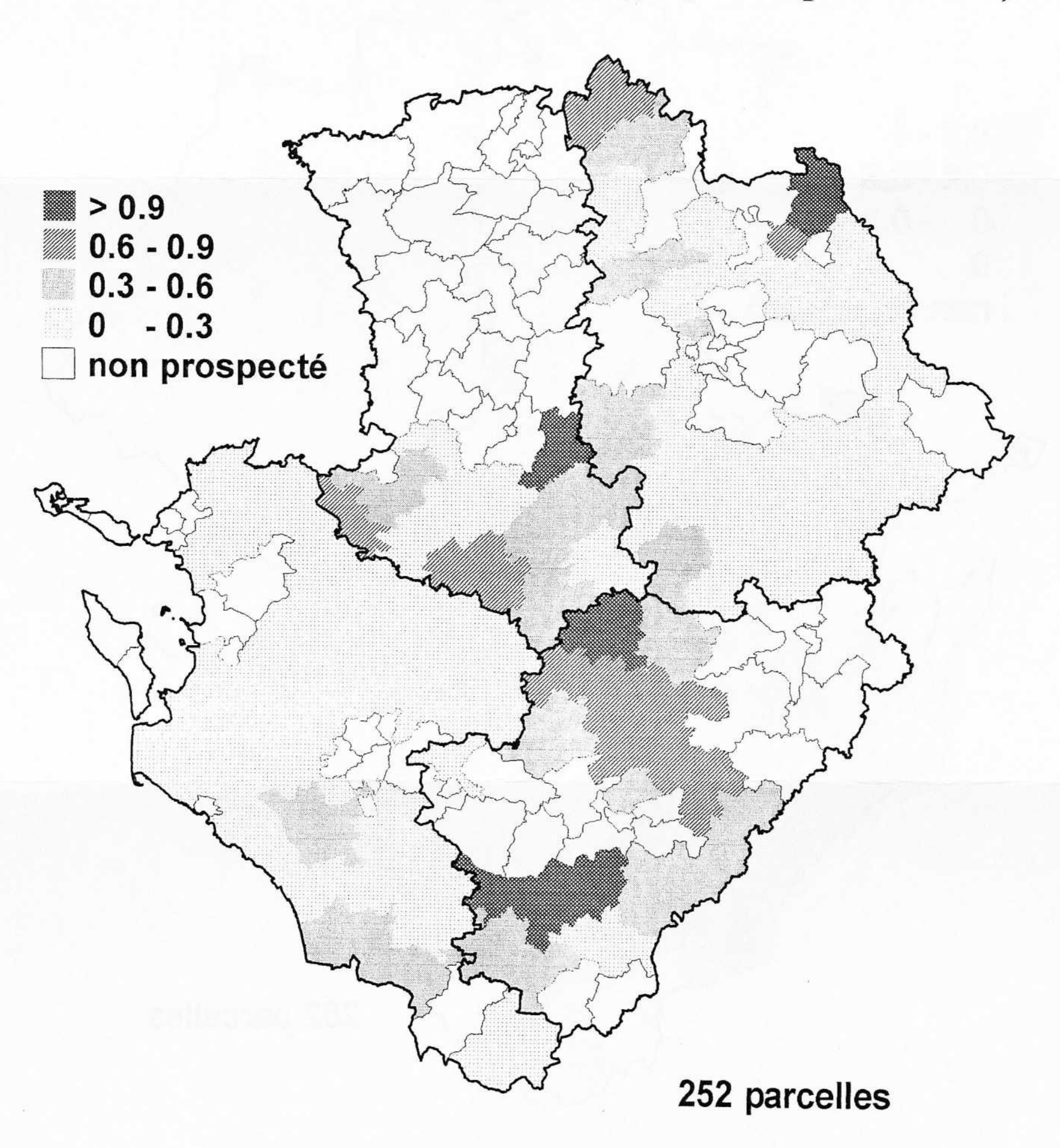
En Deux-Sèvres, la sésamie est davantage présente qu'en 2002 ; les infestations assez fortes notées dans le sud ouest sont à relativiser (seulement 2 observations par canton).

En Vienne, la situation n'a pas évolué depuis 3 ans avec une présence qui reste anecdotique (sauf dans l'extrême nord ouest du département).



PYRALE 2003

Nombre de larves par plante (moyenne par canton)



SESAMIE 2003

Nombre de larves par plante (moyenne par canton)

